

EN FRANCE

Chez Ebra, l'IA pique la place aux journalistes

Fabien Grasser

Le groupe de presse français Ebra, à la tête de neuf quotidiens régionaux – dont *Le Républicain lorrain* –, va remplacer des journalistes par l'intelligence artificielle. L'annonce a suscité une onde de choc parmi le personnel et, au-delà, chez l'ensemble des journalistes français-es, dont le métier est remis en cause par la technologie.

Le couperet est tombé ce 22 juin, lors de la tenue d'un comité social et économique (CSE) du groupe Ebra : 198 postes seront supprimés dans les mois à venir pour être remplacés par des dispositifs d'intelligence artificielle. Sont aussi bien concernés des emplois à la rédaction qu'à la production des journaux (comme l'imprimerie). Les jours précédant la réunion entre direction et syndicats, divers médias français avaient évoqué jusqu'à 500 licenciements sur un effectif total de 3.200 salarié-es, provoquant une

onde de choc dans l'ensemble de la presse française. Par son ampleur, ce plan social adossé à l'IA pose crûment la question de l'avenir du métier de journaliste et de sa fonction dans la société.

Depuis sa création en 2006, le groupe Ebra, pour Est Bourgogne Rhône Alpes, s'est hissé sur le podium des médias français, devenant le premier groupe de presse de l'Hexagone pour le nombre d'exemplaires imprimés : 800.000 en moyenne par jour. Entièrement détenu par le Crédit Mutuel, Ebra possède neuf quotidiens régionaux (1) dans l'est de la France, couvrant un territoire s'étendant du nord de la Moselle au Vaucluse. Il est notamment propriétaire du *Républicain lorrain*. Au Luxembourg, Ebra détient 50 % du *Quotidien*, l'autre actionnaire étant le groupe Editpress (*Tageblatt*), qui en assure aussi la gestion. Le journal francophone luxembourgeois n'est pas directement

intégré au groupe Ebra et n'est donc pas concerné par le plan social.

La curée se concentre pour le moment sur six journaux. *L'Est républicain*, le journal historique de Nancy, et *Vosges Matin* essuient à eux seuls 65 licenciements. Quels postes seront précisément concernés ? « On a eu une présentation évasive des choses, il y a beaucoup de zones d'ombre et nous n'avons pas vraiment reçu d'informations concrètes », déplore Éric Barbier, délégué du Syndicat national des journalistes (SNJ) à *L'Est républicain*, à la sortie d'une nouvelle réunion du CSE, qui a eu lieu le 29 juin.

Dans un communiqué, Ebra esquisse une réorganisation qui pourrait toucher 400 personnes par des mouvements internes et des licenciements sur la base de départs volontaires. Paradoxalement, la direction promet également 68 nouvelles embauches dans les agences locales du groupe. « On a du mal à comprendre comment

les choses seront organisées dans deux ou trois mois », poursuit Éric Barbier, qui est aussi référent national du SNJ sur l'IA, dont il alerte sur le danger pour les médias. En février 2025, il figurait parmi les initiateurs d'un contre-sommet de l'IA à celui organisé à Paris par Emmanuel Macron avec Sam Altman, le patron d'OpenAI. Il ne récuse pas totalement l'emploi de l'IA, notamment dans la production ou, par exemple, dans la compilation de résultats électoraux. L'inquiétude porte sur la potentielle perte du contrôle éditorial par les journalistes.

« L'obsolescence » des journalistes

Le syndicaliste est confronté aux défis posés par l'IA depuis 2023, quand Ebra a introduit ChatGPT dans la rédaction locale de Besançon, où il est journaliste. Il s'agissait de faire corriger et réécrire par l'IA générative les articles des correspondant-es locaux-les de presse, ces rédacteur-trices non professionnel-les qui n'ont pas le statut de journalistes, mais qui noircissent largement les colonnes des quotidiens régionaux.

L'expérimentation menée à Besançon a été étendue à d'autres titres, et le nouveau « plan stratégique » dévoilé par Ebra prévoit de généraliser le processus à l'ensemble des contenus. « L'intelligence artificielle va permettre de simplifier les tâches d'édition et de relecture des journalistes à travers une boîte à outils qui assistera les journalistes-rédacteurs et éditeurs dans leur quotidien (proposition de titres adaptés au print et au web, tags, métadonnées, vérification orthographique, reformulation...) », précise le groupe dans un communiqué daté du 22 juin. Dans la presse française, ce travail est traditionnellement dévolu aux secrétaires de rédaction, les « SR », des journalistes professionnels chargés de corriger, réécrire et éditer les articles ainsi que de monter les pages des journaux.

« Sur le plan humain, on développe l'obsolescence des SR, alors qu'il n'y a pas la même fiabilité avec l'IA », affirme Éric Barbier. « Le montage d'une page, le choix du positionnement des articles ou des photos est l'aboutissement de tout un processus éditorial qu'on va maintenant confier à une machine », poursuit-il. « La direction affirme que les SR seront débarrassés

Au Luxembourg, « le journaliste doit avoir le dernier mot »

Il ne faut pas se mentir : nous utilisons désormais tous-tes l'IA dans notre quotidien, y compris parfois à notre insu. Les rédactions n'échappent pas à la règle : la traduction, la transcription d'interviews, la compilation de données ou les résumés de sujets sont quotidiennement employés par des journalistes au Luxembourg. « On ne va pas interdire l'IA, ça n'aurait aucun sens, et nous n'aurions de toute façon pas les moyens de contrôle », confirme Misch Pautsch, président du Conseil de presse. Journaliste au *Lëtzebuerger Journal*, il reconnaît utiliser lui-même l'IA dans son travail. Mais la ligne rouge est claire : « Quel que soit l'usage qu'on en fait, à la fin de la journée, le dernier mot doit revenir au journaliste », c'est-à-dire à l'humain.

La question de l'IA a beaucoup mobilisé le Conseil de presse ces dernières années, et un nouveau code de déontologie pour les journalistes, élaboré en 2025, tente de baliser l'utilisation de cette technologie dans les médias. Mais il tend essentiellement à prévenir la diffusion de fausses informations ou un usage caché de l'IA, afin de ne pas tromper le public. Tout contenu (texte, image ou son) généré par l'IA doit ainsi être clairement identifié et signalé comme tel. Si le code de déontologie prévoit que les éditeurs associent « les journalistes à l'introduction de tels systèmes dès leur développement ou configuration », il ne mentionne pas le remplacement par l'IA des professionnel-les de l'information.

L'annonce d'Ebra ne surprend pas le président du Conseil de presse luxembourgeois, mais il se dit sceptique sur le remplacement des journalistes par l'IA. Prenant l'exemple de la mise en pages, il estime que « ce

n'est pas simplement des articles qu'on empile les uns sur les autres : une page est une histoire qu'on raconte, il y a un storytelling ». Outre l'aspect légal – une IA n'a pas de personnalité juridique –, Misch Pautsch voit une profonde contradiction entre l'usage de cette technologie et le journalisme : « Notre métier est de découvrir ce qui est nouveau, de le décrire, d'apporter de nouveaux points de vue en parlant avec des personnes, c'est-à-dire la définition exacte de ce que l'IA ne peut pas faire, car elle se nourrit exclusivement de ce qui est déjà connu. » Cette analyse est partagée par l'Association luxembourgeoise des journalistes professionnels (ALJP), l'organisation syndicale de la profession. « Nous ne sommes pas opposés à l'utilisation de l'IA pour les traductions ou des analyses de documents, par exemple. Mais nous sommes absolument contre le fait de générer du contenu. Pour nous, c'est non négociable », tranche Sidney Wiltgen, président de l'ALJP et journaliste au *Tageblatt*. Comme le Conseil de presse, l'ALJP juge que la validation finale d'une publication doit revenir à un journaliste, « même s'il s'agit de traductions » : « Un journaliste signe ses articles de son nom, il est de sa responsabilité d'apporter des infos correctes. Cette responsabilité n'existe pas avec l'IA. » L'élu syndical prend pour contre-exemple le quotidien allemand *Bild*, qui s'enorgueillit de générer des articles par IA. À ce jour, Sidney Wiltgen n'a pas connaissance de médias qui auraient remplacé des journalistes par l'IA au Luxembourg. Mais, il est convaincu que « les embauches vont diminuer dans le secteur : c'est un stress supplémentaire pour les journalistes. »

AVIS



PHOTO : PIXABAY

Avec 800.000 exemplaires imprimés par jour, Ebra est le premier groupe de presse français. Mais il cumule les pertes financières, qu'il espère compenser en substituant notamment l'IA aux salarié-es.

des tâches répétitives simples et qu'ils pourront se concentrer sur des tâches à haute valeur ajoutée. Mais c'est négliger la fonction de respiration que constituent ces tâches routinières dans une journée de travail. En assignant les SR uniquement à des tâches à haute valeur ajoutée, on augmente encore leur charge mentale », analyse Éric Barbier.

Pour le syndicaliste, cette nouvelle révolution technologique est sans commune mesure avec celles, pourtant nombreuses, vécues par la presse ces dernières décennies. Là, c'est l'humain qui est mis au service de la machine, et non plus le contraire. « On rend le métier plus technique, avec une IA qui peut se substituer à l'humain en automatisant toutes les fonctions », explique-t-il. Si Ebra assure que les journalistes conserveront le pouvoir de validation finale des publications, Éric Barbier note que « la direction emploie désormais le terme de programmeurs pour désigner les journalistes ».

Moins de lecteurs et moins de pub

La tentation de minimiser le rôle des journalistes dans la collecte et la publication de l'information n'est pas neuve au sein du groupe Ebra. Philippe Carli, qui en fut le directeur général de 2017 à 2025, avait coutume de comparer les journalistes à de simples « producteurs de contenus », au service d'une stratégie orientée à marche forcée vers la digitalisation. En 2025, le dirigeant avait néanmoins été contraint de démissionner après avoir liké des publications d'extrême

droite sur les réseaux sociaux, soulevant l'indignation au sein des rédactions. Ebra est régulièrement dénoncé par les syndicats pour la brutalité de son management, particulièrement dans les trois journaux lorrains, où le climat social s'est passablement dégradé ces dernières années.

Sophie Gourmelen, qui a succédé à Philippe Carli à la tête du groupe, poursuit sur la même la voie. Venue du *Parisien*, où elle a acquis une réputation de « cost killeuse » sans états d'âme, elle justifie le plan de licenciement annoncé le 22 juin par la volonté du groupe « de financer durablement un journalisme indépendant local ». « La vraie finalité est de réduire la masse salariale », balaye Éric Barbier. Comme l'ensemble de la presse, Ebra est confronté à une érosion de son lectorat, de plus en réticent à payer pour s'informer dans un paysage médiatique remodelé par les sites gratuits et les réseaux sociaux. Les journaux subissent aussi une baisse constante de leurs recettes publicitaires, accaparées par les grandes plateformes numériques américaines.

En 2025, les pertes nettes d'Ebra se montaient à 35 millions d'euros. Deux ans plus tôt, le Crédit Mutuel avait injecté plus de 450 millions d'euros dans le groupe, en lui fixant un objectif de rentabilité. La banque mutualiste, dont les bénéfices s'envolent d'année en année (4,8 milliards d'euros en 2025), ne semble cependant pas prête à se désengager d'un groupe de presse qui lui permet d'exercer une influence politique, mais aussi – et peut-être surtout – de soigner ses partenaires commerciaux et de promouvoir,

de façon détournée, ses propres produits.

Le personnel d'Ebra n'est pas le seul à se voir imposer l'IA générative dans les rédactions. Dans des proportions moindres, d'autres titres de la presse française remplacent des journalistes par l'IA, presque exclusivement dans les postes de SR. Pour l'instant. Comme c'est le cas pour d'autres professions, les journalistes ont le sentiment de voir leurs compétences et leur utilité professionnelle réduites à néant par la technologie. « Au-delà du plan social, c'est le fondement même du métier de journaliste qui est mis en cause », insiste Éric Barbier.

L'annonce du groupe Ebra a suscité quelques réactions de lectrices et lecteurs sur les réseaux sociaux. Sur Facebook « Charlotte » ne veut pas que le Crédit Mutuel « sabre dans la (liberté de la) presse locale. Parce que la démocratie locale a besoin de vérité... ». Et de renvoyer l'établissement mutualiste à son slogan : « Une banque à votre écoute. » Pas certain qu'elle soit entendue, face aux hypothétiques promesses de profits que suscite l'IA. Pour les salarié-es, ces promesses ont tout d'un mirage : inatteignable par nature.

(1) *L'Est républicain* (Nancy), *Le Républicain lorrain* (Metz), *Vosges Matin* (Épinal), *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg), *L'Alsace* (Mulhouse), *Le Journal de Saône-et-Loire* (Chalon-sur-Saône), *Le Bien public* (Dijon), *Le Progrès* (Lyon), *Le Dauphiné libéré* (Grenoble).

Administration communale de la Ville d'Ettelbruck

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : travaux

Date limite de remise des plis : 11/09/2026 10:00

Lieu : L'ouverture de la soumission aura lieu de façon électronique à l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck, bureau du service technique et ce à huis clos (place Marie Adelaïde 3, L-9063 Ettelbruck).

Intitulé : Construction d'une nouvelle école à Warken.

Description : Travaux clos couvert.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau et le cahier des charges peuvent être retirés sur le site www.marches.publics.lu. Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau. Les offres établies sur des bordereaux non-déchargés sur le site nommé ci-avant, ne sont pas prises en considération. Pour des renseignements complémentaires les intéressés peuvent poser leurs questions via le portail des marchés publics.

Réception des plis : Les soumissionnaires sont obligés de remettre les documents d'offres par voie d'une transmission électronique au portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture [www.pmp.lu].

Autres informations : Le début des travaux est prévu pour le 31 mai 2027. La durée des travaux est 430 jours ouvrés .

N° avis complet sur pmp.lu : 2601662

Le collège des bourgmestre et échevins : Bob Steichen, bourgmestre Jean-Paul Schaaf, échevin Pascal Nicolay, échevin